



**PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

// JEUNESSE, VIE ASSOCIATIVE ET SPORT

L'ÉTAT PARTICIPE À LA MISE EN ŒUVRE D'ACTIONS EN FAVEUR DES JEUNES, DE LEUR INSERTION ET DE LEUR ENGAGEMENT CITOYEN. IL SOUTIENT LE DÉVELOPPEMENT DU SPORT POUR TOUS ET SE MOBILISE EN PARTICULIER POUR LE SPORT DE HAUT-NIVEAU. IL ASSURE AUSSI LE CONTRÔLE DES OPÉRATEURS INTERVENANTS DANS CES DOMAINES.



JEUNESSE ET VIE ASSOCIATIVE



Ambition éducative et engagement pour une société inclusive

Développer une ambition éducative pour tous les enfants : Plan Mercredi

Adossés aux projets éducatifs de territoire, les conventions « Plan Mercredi » ont été déployées dès 2018. Une majorité de collectivités territoriales ont opté pour cette labellisation. En 2019, pour garantir la qualité de l'accueil collectif rénové, des priorités ont été identifiées : stratégies de développement, accueil de tous, nouveaux plans de formation pour les agents des collectivités et de l'État.

Encourager l'engagement des jeunes en contrat de service civique

En 2019, les partenaires se sont concentrés sur l'engagement des publics dits éloignés (jeunes en situation de décrochage scolaire, sous main de justice, sous statut de réfugiés ou en situation de handicap). L'objectif 2020 a été fixé à 8 484 nouveaux volontaires tout agrément confondus, dont 3305 sur agréments locaux.

7 500

Jeunes mobilisés en Service civique en 2019. En 2018, 7967 volontaires avaient commencé une mission, dont 2885 sur agréments locaux.

Favoriser la mobilité des jeunes

L'État soutient les acteurs de la mobilité internationale (rencontres, formations...) dans le cadre du programme Erasmus + Jeunesse et décline les actions décidées en comité régional de la mobilité européenne et internationale des jeunes.

1 400

Jeunes au cours de 100 sessions de chantiers internationaux

1,2 M€

Montant des financements du programme Erasmus + Jeunesse et Sports

La feuille de route régionale « Ambition Jeunesse et vie associative »

L'État rassemble les acteurs régionaux autour d'une feuille de route qui facilite la continuité éducative pour tous les enfants et promeut une société de l'engagement et de la confiance.

Il met en œuvre de nombreux moyens pour renforcer l'engagement au service de l'intérêt général : Fonds de Développement de la Vie Associative (FDVA), Service Civique, préfiguration du Service National Universel (SNU) dans le Puy-de-Dôme.

2,3 M€

Budget pour la jeunesse

3,5 M€

Budget pour la vie associative (avec 2,9 M€ sur le FDVA « Fonctionnement et innovation »)

2,1 M€

Alloués aux actions éducatives et partenariales locales (dont 182 000€ pour l'expérimentation SNU et 105 000€ pour soutenir le service civique)

Contrôler et évaluer les opérateurs

2 470

Contrôles réalisés (+7,4% par rapport à 2018) dans les secteurs jeunesse, sport et cohésion sociale

138

Inspections et contrôles réalisés par la DRDJSCS

ACTION PHARE

♦ *Développement du plan d'actions de soutien à l'Inspection - Contrôle - Évaluation (ICE)*

La DRDJSCS, en lien avec les 12 DDCCS(PP), développe ce plan d'action et apporte à la mission ICE son appui opérationnel : action de formation et mutualisation d'outils.

Enrichir la vie démocratique grâce à la vie associative

Fonds pour le développement de la vie associative (FDVA)

1 337

Projets associatifs ont été financés pour plus de 2,9 M€

321

Associations soutenues pour la formation des bénévoles pour 560 000 €

Fonds Jeunesse Éducation Populaire (FONJEP)

4,5 M€

Au bénéfice des associations et de leurs salariés :

2,1 M€

Au niveau régional : soutien de 339 salariés de 310 structures, dont 68% de femmes.

2,4 M€

Au niveau départemental

ACTIONS PHARES

♦ *Mise en réseau numérique des acteurs associatifs*

Développé grâce au Fonds pour le développement de la vie associative (FDVA), ce projet a été décliné dans plusieurs départements. Une enquête sur les forces et besoins des acteurs de l'accompagnement de la vie associative a été réalisée et permettra de dessiner des axes de travail pour 2020.

♦ *Appel à projet pour aider l'émergence ou la consolidation de groupements d'employeurs et de pôles territoriaux de coopération associative*

Inscrit dans la stratégie gouvernementale en faveur des associations, cet appel à projet conçu en 2019 sera décliné début 2020. Son évaluation fait l'objet d'un suivi régulier.





PROFESSIONNALISER ET PROMOUVOIR L'EMPLOI DANS L'ANIMATION, LE SPORT, LE SANITAIRE ET SOCIAL

Construire une offre de formation régionale articulée aux enjeux de l'emploi

Dans le cadre du comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles, l'État apporte à la Région son expertise en matière de marché du travail dans les métiers de l'animation et du sport, du sanitaire et social.

Le taux d'insertion professionnelle de ces métiers est fort et varie entre 75% et 95 % selon les filières et spécialités.

ACTION PHARE

- ◆ *Revalorisation des formations de cinq diplômes d'État*

La revalorisation des formations d'assistant de service social, d'éducateur de jeunes enfants, d'éducateur spécialisé, d'éducateur technique spécialisé et de conseiller en économie sociale et familiale) a été conduite et les premières promotions sortiront en 2021 avec un grade de licence.

Renforcer la professionnalisation du mouvement sportif

1774

Apprentis faisant d'Auvergne-Rhône-Alpes la 1ère région de France dans les secteurs de l'animation et du sport

654

Emplois soutenus par l'Agence nationale du sport

Dispositifs Apprentissage, SESAME, Validation des acquis de l'expérience et Emplois CNDS

279

Emplois créés en 2019 pour un financement de 2,4 M€

177

Nouveaux contrats d'apprentissage soutenus pour un montant de 543 000 €

Garantir et délivrer les diplômes d'État qui alimentent 20 % de l'emploi régional

Auvergne-Rhône-Alpes est la 1ère région de France pour la délivrance des diplômes jeunesse / sport et la 2ème pour les formations sanitaires / sociales.

La DRDJSCS délivre près de 14 500 diplômes et autorisations d'exercice par an et anime un réseau de 350 organismes et de 11 000 membres de jury.

Dans le cadre de la réforme de certains actes réalisés exclusivement par les infirmiers de bloc opératoire diplômés à partir du 1er janvier 2020, un décret de juin 2018 prévoit un dispositif transitoire afin d'anticiper une pénurie de personnels pouvant réaliser ces actes. Dans ce cadre, la DRDJSCS a instruit 1 500 dossiers de demande de recevabilité au dispositif et délivré près de 1 410 attestations.





PROMOUVOIR LE SPORT POUR TOUS ET LE SPORT DE HAUT-NIVEAU

Soutenir le sport territorial, promouvoir les valeurs du sport et l'intégrité dans le sport

L'État met en œuvre des dispositifs qui favorisent le parcours « sportif » individuel dans un but de santé, ainsi que des partenariats entre acteurs sociaux, sportifs et élus locaux..

ACTIONS PHARES

- ◆ *Premières commissions du schéma régional du développement du sport (SRDS)*

Les « Commission équipement » sur les équipements aquatiques de demain pour favoriser l'accès du plus grand nombre aux activités de la natation et « Commission jeunesse » pour l'apprentissage de la natation chez les enfants et les jeunes ont été mises en place en 2019.

- ◆ *Reconnaissance des premières Maisons Sport Santé*

Dans le cadre de la promotion de l'activité physique comme facteur de santé, les quinze premières Maisons Sport Santé ont été reconnues après examen par la DRDJSC et l'ARS.

Renforcer l'excellence sportive

L'État mobilise un réseau d'établissements spécifique à Auvergne-Rhône-Alpes pour renforcer l'excellence sportive et intervenir au plus près des sportifs de haut Niveau.

Avec notamment des collèges et lycées labellisés *Accueil des sportifs de haut niveau*, des pôles universitaires, plateaux techniques de médecine du sport, structures d'hébergement,...

Des professionnels de santé interviennent sur l'ensemble du territoire (médecins, kinésithérapeutes, diététiciens, psychologues).

6

Pôles universitaires

7

Plateaux techniques de médecine du sport référents de la DRDJSCS

2

Centres de ressources, d'expertise et de performance sportive (CREPS)

1 783

Sportifs de haut-niveau

65

Structures de haut-niveau accueillent et encadrent la progression des sportifs

ACTIONS PHARES

- ◆ *Nouveaux modules de formation*

L'État propose un nouveau module sur le développement des compétences sociales pour le renforcement des compétences des professionnels intervenant dans les structures des parcours de performance fédéraux.

- ◆ *Nouvelle solution numérique pour l'enseignement à distance*

Ce dispositif d'accompagnement spécifique des équipes éducatives de collèges et lycées de l'académie de Grenoble sur le développement de l'enseignement à distance via des plateformes numériques sera étendu aux Universités en 2020. Cette solution permet de répondre aux problèmes d'absences des sportifs de haut niveau.

